



Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 3
- Comptes rendus, p. 16
- Appels à communication, p. 20
- *In memoriam*, p. 25
- Cotisations et abonnements, p. 27
- Adresses utiles, p. 28

Éditorial

Au moment où le sentiment d'enlèvement dans une interminable crise sanitaire et où l'impression de vivre dans une dystopie hygiéniste se font ressentir, la célébration du tricentenaire de la parution des *Lettres persanes* ne peut que nous réjouir. À défaut d'expérimenter par nous-mêmes le piquant de la société et de nous y « divertir assez bien » comme Rica, nous pouvons relire l'œuvre à nouveaux frais et suivre la maxime d'Usbek : « Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs ». Certes, le clavier a remplacé la plume et la visioconférence la Comédie et l'Opéra, mais la communication à distance a aussi des avantages que n'auraient sans doute pas reniés les Lumières.

Ainsi, la dernière Assemblée générale de notre Société a réuni bien plus de membres qu'à l'ordinaire et nous ne pouvons que nous en féliciter. Le taux de participation des élections organisées à distance a lui aussi été incomparable et nous pourrions en tirer des leçons pour l'avenir. C'est à cette occasion que vous m'avez fait l'honneur de m'élire, et je vous en remercie, de même que je remercie notre ancienne Présidente, Catriona Seth, pour son travail et son dynamisme durant ces dernières années au service de la Société. Je ferai tout pour mériter votre confiance et profite de cet éditorial pour esquisser quelques traits des actions que je souhaite mener avec vous.

D'abord, l'action de la Société passe par un travail d'équipe et celle-ci, largement reconduite dans ses fonctions, avec l'appui du Conseil d'Administration, a fait ses preuves, dans la bonne entente de toutes et de tous. Le mot, lors du renouvellement de son mandat, de notre Secrétaire générale, Florence Magnot, a donné le ton : bienveillance. Tout en m'inscrivant dans la continuité des mandats précédents, je souhaite privilégier trois perspectives : l'internationalisation, la diversité des disciplines et l'implication accrue de l'ensemble des membres de la Société via justement les

outils informatiques à notre disposition. Si vous avez des suggestions pour mener à bien ces actions, n'hésitez pas à me contacter. Je ferai moi-même très vite des propositions en ce sens.

En attendant, profitons de l'excellente compagnie d'Usbek et de Rica, que nous pouvons désormais apprécier aussi en ligne grâce à la Bibliothèque virtuelle Montesquieu, projet piloté par Catherine Volpilhac-Auger (<http://montesquieu.huma-num.fr/accueil>).

Aurélia GAILLARD

Annonces

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Dix-Huitième Siècle est une revue pluridisciplinaire francophone qui a pour mission de publier toute étude portant sur le 18^e siècle, sans limite d'aire géographique, de discipline ou d'école. Elle est une référence internationale. Voir <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle.htm>.

Appel à proposition pour le dossier thématique du n° 55 (printemps 2023)

Les dossiers de la revue regroupent une vingtaine d'articles inédits, en français, et sont précédés par un avant-propos des responsables. Les personnes intéressées sont invitées à nous envoyer :

- un argumentaire général qui justifie le choix et le problématiser,
- une courte bibliographie,
- une première proposition de structure,
- des suggestions d'auteurs et d'autrices pressenti.e.s ou contacté.e.s.

Les responsables du dossier retenu publieront ensuite un appel à contributions.

Les propositions doivent impérativement être pluridisciplinaires. On sera attentif à l'équilibre entre les écoles, les nationalités, les âges, les statuts, les sexes. On demande que les propositions soient portées par 2 à 4 personnes. Les propositions détaillées sont à envoyer pour le 31 mars 2021 à la direction de la revue : dhs@sfeds.fr.

Les derniers dossiers ont été consacrés aux sujets suivants :

- en préparation : « Climat et environnement des Lumières » (54, 2022)
- sous presse : « Le peuple en colère » (53, 2021)
- parus : « Barbaries, sauvageries ? » (52, 2020) ; « La couleur des Lumières » (51, 2019) ; « Les lieux de l'art » (50, 2018) ; « Société du spectacle » (49, 2017)

Dix-Huitième Siècle assure la production matérielle du dossier et sa publication. Organe de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle, la revue est lue par des centaines d'abonnés (personnes et institutions), et elle est désormais diffusée par Vrin.

Toutes questions ou informations complémentaires sont à adresser à : Sophie Audidière, directrice de la revue (sophie.audidiere@u-bourgogne.fr).

Comité de rédaction de la revue : Laurent Châtel, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Odile Richard-Pauchet, Alain Sandrier, Pierre

Wachenheim.

Prix « Dix-huitième siècle » 2021

Le Prix est ouvert à tout.e étudiant.e (de nationalité française ou étrangère) ayant soutenu un premier mémoire universitaire (BAC + 4 ou 5, université française ou étrangère) rédigé en français, portant (en totalité ou partie) sur le 18e siècle, quelle que soit sa discipline. Les mémoires devront avoir été soutenus en 2020 ou 2021.

Le Prix est doté d'une somme de 500 € et de deux ans d'adhésion à la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle (SFEDS). Le jury propose également aux lauréats de tirer de leur mémoire un article à paraître dans les *varia* du numéro annuel de *Dix-Huitième Siècle*.

Les mémoires seront adressés par l'enseignant.e ayant dirigé le travail, sous une version électronique (au format pdf) avant le 30 septembre 2021 à l'adresse suivante : odile.pauchet@unilim.fr.

Chaque enseignant ne peut présenter que deux candidats à chaque prix. Les mémoires seront évalués par un jury pluridisciplinaire. Les résultats du Prix « Dix-huitième siècle 2021 » seront proclamés lors de l'Assemblée Générale de la SFEDS de janvier 2022.

Colloque reporté

Le colloque « Casanova et Rétif de La Bretonne : lectures croisées », prévu les 1^{er} et 2 avril 2021 à la Maison de la Recherche de Sorbonne-Université, est repoussé aux 23 et 24 septembre 2021 en raison du contexte sanitaire.

Vie de la Société

• Conseil d'Administration par visioconférence le 29 janvier 2021

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Daniel Droixhe, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier-Faivre, Jean Mondot, Gilles Montègre, Pierre-François Moreau, Élise Pavy-Guibert, Bénédicte Peralez-Peslier, Paola Ranzini, Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen.

Excusés : Pierre Wachenheim (pouvoir à Sophie Audidière), Sylviane Albertan-Coppola.

L'ensemble des participants à ce CA en visioconférence se connecte à partir de 17h. Quelques retardataires rejoignent la réunion en cours.

Rapport financier

Hélène Cussac avait transmis son bilan annuel par email aux membres du CA une semaine avant celui-ci et souhaite partir de leurs questions éventuelles étant donné qu'elle donnera toutes les précisions à l'AG du lendemain.

Elle précise toutefois que les comptes de l'exercice 2020 sont bénéficiaires à hauteur de 16 146 € et que la situation de la trésorerie de la SFEDS s'avère très saine

avec un avoir total de 181 754 € au 31 décembre 2020.

Nicolas Brucker salue le choix de travailler directement avec Cairn pour la diffusion numérique de la revue, choix qui permet à la SFEDS de gagner 3000 € en supprimant l'intermédiaire de La Découverte, dont la plus-value était nulle.

Sophie Audidière ajoute que la maquettiste, Claire Carpentier, utilise désormais la chaîne de production Métopes ce qui permettra une réduction des deux tiers de la facture des frais de conversion produite par Cairn (pour info, les frais s'élèvent actuellement à 2,20 € HT la page, soit environ 1400 € TTC pour le petit volume de 2020).

Hélène Cussac déplore que la baisse des adhérents – désormais 650 – fasse passer la SFEDS en-dessous du seuil des 700 adhérents et lui fasse perdre un délégué à la SIEDS.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande des précisions sur les ventes des titres de la collection « 18^e siècle » par les Éditions du Net. Hélène Cussac précise que l'essentiel des ventes est effectué directement par la SFEDS. Les Éditions du Net n'ont pas encore communiqué le résultat des ventes par leurs soins pour 2020. Hans-Jürgen Lüsebrink propose d'utiliser les comptes rendus publiés dans diverses revues pour faire la publicité des volumes parus dans cette collection. Hélène Cussac retient l'idée mais suggère de publier seulement des extraits afin de ne pas avoir de problèmes de droits.

Le CA félicite chaleureusement Hélène Cussac pour sa gestion financière et son implication très efficace dans des dossiers souvent complexes.

Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac rend compte de l'actualité de la collection.

Deux ouvrages ont été publiés en 2020 :

- la *Correspondance de Néricault-Destouches avec Madame de Graffigny* éditée par David Smith (53 lettres, 22 euros). C'est un très bon ouvrage mais qui a peu de succès pour l'instant.

- le *Mémoire d'une aventure en 1777* de Fabre d'Eglantine présenté par Anne-Marie Duport. Bel ouvrage qui se vend bien.

Publications à venir :

- le manuscrit de *Cazotte romancier*, édité par Emmanuelle Sempère, est annoncé pour le printemps ;

- celui du *Journal de voyage en France de Madame Cradock*, édité par Charlotte Simonin, est annoncé pour la fin du mois de juillet.

- L'édition critique de la *Correspondance Brissot-Condorcet* par Nicolas Rieucou, a pris du retard. Une subvention de 700 € a été versée il y a deux ans en vue de la publication de cet ouvrage. Marcel Dorigny insiste sur l'intérêt de ce projet et exprime le souhait de le voir rapidement aboutir.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Sophie Audidière explique que le dossier consacré au « Peuple en colère » s'annonce très prometteur et que sa préparation est bien avancée. Le numéro 53 comportera également un grand nombre de varia.

Le dossier « Climat et environnement » est en préparation mais peu de varia sont prévus pour le numéro 54.

L'appel à contribution pour le dossier du numéro 55 a été lancé pour large

diffusion.

Sophie Audidière a fait une démarche en vue d'une classification de la revue comme revue d'excellence par l'Agence italienne pour l'évaluation de la recherche (ANVUR).

Est à nouveau saluée la clarification des relations du comité de rédaction avec Cairn avec un accès désormais direct aux statistiques de consultation. Ces statistiques mettent en évidence des viviers de lecteurs de la revue en Chine et en Amérique latine. Il serait donc intéressant que les mots-clés et résumés des articles disponibles sur Cairn puissent être traduits non seulement en anglais mais aussi en espagnol, si possible par un membre du comité de rédaction.

Sophie Audidière souhaite également que Cairn puisse mettre en avant certains des articles de la revue dans ses dossiers thématiques.

Elle annonce que seront désormais disponibles gratuitement sur Cairn, sans barrière mobile – les éditos, les introductions des dossiers, les grands entretiens – et suggère que les comptes rendus de lecture puissent être diffusés avec une barrière mobile inférieure à trois ans, la barrière pourrait être d'un an seulement. Un vote électronique à ce sujet sera soumis au CA renouvelé afin que cette demande puisse être intégrée au nouveau contrat que la revue va signer avec Cairn.

Jean-Christophe Abramovici rappelle que les comptes rendus sont un des éléments qui motivent l'achat de la revue. Il suggère qu'on diffuse sur Cairn le grand entretien avec Chantal Thomas, qui vient d'être élue à l'Académie française.

Élise Pavy-Guilbert rappelle la date du 15 février pour la remise des comptes rendus de lecture.

En juin aura lieu l'élection du nouveau comité de rédaction issu du nouveau CA qui sera constitué le 30 janvier 2021. Deux membres sortants ne se présenteront pas à leur propre renouvellement. Sophie Audidière encourage donc les membres du CA à réfléchir à une candidature au comité et attire l'attention sur la nécessité de veiller à la représentation de toutes les disciplines. Le comité a besoin de lecteurs et de lectrices assidus dans toutes les disciplines pour évaluer une quarantaine d'articles par an ; assurer le suivi des épreuves, la relecture et la révision des comptes rendus, enfin, la traduction vers l'anglais et l'espagnol.

Catriona Seth précise qu'en juin l'intégralité du comité de rédaction devra être remise au vote.

Préparation de l'Assemblée générale 2021

L'AG du 30 janvier, à l'issue de laquelle sera renouvelée la moitié du CA, sera suivie d'une pause et d'un bref CA permettant aux membres du conseil de se présenter et de se répartir les fonctions du bureau. Ce CA est prévu de 12h 15 à 12h 45.

Société internationale

Catriona Seth précise que la réunion annuelle du comité de la SIEDS est prévue à Rome du 14 au 16 juillet 2021. Il s'agira d'une préparation du Congrès international des Lumières de 2023.

La SFEDS a été saluée en 2020 pour le numéro «Barbaries, sauvageries ?» de la revue et pour le soutien qu'elle a apporté à la jeune Société tunisienne d'étude du dix-huitième siècle en permettant à la famille d'un sociétaire décédé de lui léguer une collection complète de la revue. D'autres initiatives de ce type sont à encourager.

Florence Magnot-Ogilvy explique que seuls deux cartons sur cinq sont effectivement parvenus à la Société tunisienne. Elle précise que les enfants d'Yvon Belaval ont également proposé le don de sa bibliothèque à une institution adéquate. Sophie Audidière propose son aide dans ce dossier. Catriona Seth lui suggère, avec l'assentiment des membres du CA, de se charger du dossier et de prendre contact avec les enfants d'Yvon Belaval, ce que celle-ci accepte avec plaisir.

Prix « Dix-huitième siècle »

Il n'y a pas eu de prix en 2020 puisque la sélection des mémoires a lieu tous les deux ans.

L'appel pour le prix 2021, préparé par Odile Richard-Pauchet, va être envoyé dans le prochain Bulletin pour un dépôt des mémoires avant le 30 septembre 2021. L'examen des mémoires aura lieu à l'automne et la remise du prix en janvier 2022, lors de la prochaine AG.

Lettre et Bulletin

L'intérêt de la lettre électronique est salué.

Jean-Christophe Abramovici précise qu'il est important de lui signaler les manifestations annulées afin que la lettre puisse être mise à jour.

Aurélia Gaillard rencontre le même souci avec le Bulletin et demande à ce que chacun fasse remonter l'information d'un report éventuel et pense à transmettre des comptes rendus des manifestations.

Les bibliographies individuelles en vue de la publication du Supplément bibliographique sont à transmettre à Luigi Delia pour la mi-février.

Site internet

L'adresse générique pour contacter les webmestres est la suivante : sfedswebmestre@gmx.fr

Le CA remercie Jennifer Ruimi et Bénédicte Péraléz-Peslier de s'occuper attentivement du site internet.

Demande de parrainage

Une demande de soutien de 500 € a été transmise par Alain Sandrier pour la journée jeunes chercheurs organisée par la SFEDS et la SEAA 17-18 qui aura lieu à l'université de Caen les 21 et 22 octobre 2021 sur le thème « Écrire la nation en France, dans les îles britanniques et dans les Treize Colonies aux XVII^e et XVIII^e siècles ». Ce soutien est accordé à l'unanimité.

Questions diverses

Gaël Rideau explique que son laboratoire (POLEN de l'université d'Orléans) souhaite rendre hommage à Sophie Lefay, principe soutenu par la SFEDS qui sera partenaire de cette publication. Un volume est en préparation, sous la direction de Aude Dérouelle, Aurélia Gaillard, Florence Magnot-Ogilvy, Gaël Rideau et Catriona Seth. L'idée serait de proposer un volume de contributions entrant en résonance avec le travail de Sophie.

Catriona Seth suggère de voter un soutien financier à cette édition. Après discussion, est votée à l'unanimité la somme de 1000 €, qui pourra être révisée selon les besoins à la baisse ou à la hausse.

Laurent Châtel et Françoise Le Borgne signalent d'autres hommages à Sophie Lefay en préparation.

La séance est levée à 18h 45.

• Assemblée Générale par visioconférence le 30 janvier 2021

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Gilles Bertrand, Renaud Bret-Vitoz, Nicolas Brucker, Frances Capagani, Laurent Châtel, Michèle Crogiez, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Linda Gil, Christine Hammann, Michèle Kahan, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Isabelle Lémonon, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Flora Mele, Anne-Marie Mercier-Faivre, Myrtille Méricam-Bourdet, Patrick Michel, Ileana Mihaila, Pierre-François Moreau, Pierre Musitelli, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Marie-Emmanuelle Plagnol, Bénédicte Prot, Dominique Quéro, Paola Ranzini, Gaël Rideau, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Marie-Cécile Schang, Emmanuelle Sempère, Naoko Seriu, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Anouchka Vasak.

L'ensemble des participants à cette assemblée générale en visioconférence se connecte à partir de 10h 00. Quelques retardataires rejoignent la réunion en cours.

L'Assemblée générale commence par une allocution de Catriona Seth. L'assemblée générale de l'an passé à l'hôtel de Sully semble bien lointaine. L'année qui vient de s'écouler a été difficile pour tous et la Présidente a une pensée particulière pour ceux qui ont perdu des proches et pour quatre collègues qui nous ont quittés : Roland Desné, Annie Rivara, Sophie Lefay et Georges Buisson.

Une pensée également pour les jeunes chercheurs et pour les étudiants dont la précarité et les difficultés se sont encore accrues cette année.

Catriona Seth adresse enfin ses remerciements à la secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy, à la trésorière, Hélène Cussac, et à Sophie Audidière, qui a repris avec brio la direction de la revue *Dix-Huitième Siècle*.

Rapport moral pour l'année 2020

La secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy prend la parole :

Chers membres de la société française du 18^e siècle, je vous souhaite une très bonne année 2021, sur le fil du mois de janvier, et parce qu'il faut - justement en raison de l'avenir très incertain - se projeter collectivement vers des jours meilleurs. L'année qui vient de s'écouler semble avoir duré un siècle. 2020 a été d'une extraordinaire densité, nous voyant tous sidérés et ballotés au fil d'une actualité sanitaire, politique, sociale apportant, si ce n'est chaque jour, du moins chaque semaine, son lot de mauvaises nouvelles voire de nouvelles catastrophiques. Déroulant, comme d'habitude, les rubriques traditionnelles, ce rapport moral sera peut-être plus moral que d'habitude afin de réaffirmer ce qui nous lie au sein de la société française d'étude sur le 18^e siècle.

Vie institutionnelle et élections

2020 a vu arriver en fin de mandat la moitié du CA qui vient d'être renouvelé par les élections qui se sont déroulées du 17 au 25 janvier. Celles-ci ont eu lieu principalement par voie électronique et ont été complétées par un vote par

correspondance. Cette procédure a permis une participation sans précédent (43 % de participation sur le logiciel Balotilo, 199 votants au total). Vingt membres rejoignent le CA renouvelé par moitié tous les deux ans. Ce mode de scrutin permet à un bien plus grand nombre de membres d'exprimer leur choix et de participer à l'élection. À l'issue de ce nouveau CA seront pourvues à nouveau les fonctions de la présidence, du secrétariat général, du secrétariat général adjoint, de bulletiniste, de vagemestres (un binôme), de la trésorerie, de la trésorerie adjointe et des deux vice-présidences.

International

Lors du dernier congrès de la SIEDS entérinant des élections électroniques qui ont précédé, plusieurs membres de la société française ont accédé au CA de la SIEDS (Aurélia Gaillard et Christophe Martin au conseil d'administration et Catriona Seth au secrétariat général). La Société française n'aura plus cette année qu'un seul délégué international, en raison d'une baisse inexorable des abonnements institutionnels, baisse qui n'est pas propre à notre société. Sur le plan international, évidemment les échanges physiques ont été mis à l'arrêt. Des réunions continuent de se tenir mais en visioconférence et à distance, et à un rythme ralenti. Les échanges internationaux, tout comme les échanges nationaux sont fortement entravés par l'impossibilité ou la difficulté de se déplacer en France, en Europe et dans le monde. L'horizon lumineux du Congrès de Rome en 2023 nous permet de rêver et nous projette dans des soirées douces en terrasse, après des journées et des conversations effervescentes sur le 18^e siècle, tous un verre de Campari ou un Spritz à la main (toujours avec modération). Rome 2023 sera notre lumière dans la nuit. La crise actuelle nous rend encore plus conscients de l'existence d'une communauté élargie de dix-huitiémistes, qui ne se limite pas aux frontières nationales. Nous avons une pensée aujourd'hui pour les pays lourdement frappés par le virus comme le Royaume-Uni ou encore les pays du Maghreb où les difficultés économiques, sociales et politiques sont encore alourdies par la pandémie.

Publications de la SFEDS

Nos publications sont un point stable de notre bilan, puisqu'elles sont relativement peu gênées par les conséquences matérielles de la pandémie.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Parmi les publications qui ont paru, sur la période en 2020, à l'initiative de la SFEDS, figure le numéro 52 de la revue *Dix-Huitième Siècle*, vaisseau amiral de notre société, qui est paru exceptionnellement cette année en septembre 2020 (au lieu du printemps habituellement) en raison des conditions sanitaires. Intitulé « Barbaries, sauvageries ? », il a été co-dirigé par Jean-Luc Chappey, Sébastien Côté, Maxime Gohier, Sylviane Leoni, Jean-François Lozier et Pierre Serna.

Grâce au remarquable travail de notre trésorière, Hélène Cussac, et à la directrice de la revue, Sophie Audidière, Vrin a remplacé La Découverte en tant que diffuseur. De nouvelles rubriques marquent cette nouvelle étape de la vie de la revue. La totalité des numéros parus figure sur le site de la SFEDS et les numéros anciens peuvent toujours être commandés.

La collection « 18^e siècle »

La collection est dirigée par Hélène Cussac et Marcel Dorigny, appuyés

ponctuellement par Sylviane Albertan-Coppola. Chaque année deux à trois volumes paraissent en moyenne, le principe de la collection étant de publier des textes inédits du 18^e siècle. Le catalogue, riche de 15 titres, s'est enrichi en 2020 de deux nouveaux volumes. On peut commander tous les volumes à partir du bon de commande du bulletin ou à partir du site.

Organes de diffusion et de communication des informations

Le Bulletin trimestriel, édité par Aurélia Gaillard, est essentiellement dématérialisé. Chaque année, s'y ajoute en avril le Supplément bibliographique, qui recense les publications de l'année des membres de la Société. Le Bulletin fournit également, en juillet, une bibliographie d'agrégation complète très appréciée des enseignants préparateurs et des étudiants.

La Lettre électronique (sfeds@laposte.net), créée et assurée par Jean-Christophe Abramovici, continue à relayer les informations et à servir de liaison entre les différents chercheurs, ainsi qu'entre les divers centres d'étude du 18^e siècle. Accessible à tous ceux qui en font la demande, sa liste d'abonnés déborde largement celle des adhérents de la SFEDS (2500 destinataires) et constitue un outil précieux d'information pour tous ceux qui s'intéressent à la culture du 18^e siècle.

Le site web de la Société, refondé en 2016, est un outil très efficace de diffusion des informations. Accessible gratuitement, il est actualisé et alimenté par les deux vagemestres Bénédicte Peralez-Peslier et Jennifer Ruimi. Toutes les adresses pour commander des numéros de la revue, anciens ou récents, pour adhérer à la Société, pour acheter des volumes de la collection sont présentes sur le site. Le site permet aussi de consulter l'historique de la société et les statuts et un très grand nombre d'informations légales et générales sur la Société et sa vie (<https://www.sfeds.fr/>).

Avec ces trois espaces et organes de communication complémentaires, la SFEDS s'est dotée d'un réseau solide de diffusion des informations qui lui assure un rayonnement unique dans le paysage national et qui est plus que jamais précieux en ces temps où l'information se renouvelle et circule à grande vitesse.

Engagements de la SFEDS

La SFEDS continue de s'associer aux démarches comme celles des « Revues en lutte » (logo qui figure sur le dernier numéro thématique, le n°52), soutient des pétitions qui lui semblent justes, notamment dans le cadre de la grande réforme en cours de la recherche en France (Loi de programmation de la recherche LPR). Cette réforme est toujours et plus que jamais très contestée parce qu'elle remet en cause le statut des enseignants-chercheurs, comporte des menaces pour l'indépendance de la recherche et contribuera sans doute à précariser davantage les jeunes qui souhaitent s'engager dans l'enseignement et la recherche.

La SFEDS, par l'intermédiaire de son CA, de son site, de sa revue, par son engagement dans plusieurs pétitions de collectifs d'enseignants-chercheurs (notamment en novembre dernier pour défendre le principe de la liberté académique), a exprimé son avis et ses recommandations sur la nécessité de ne pas procéder à des réformes de fond sans concertation véritable avec les parties concernées. Malgré les prises de position des universitaires et des chercheurs, malgré les nombreuses pétitions et manifestations, il semble que la machine de la réforme poursuive inexorablement son cours, dans un contexte d'épuisement

généralisé.

Soutiens et parrainages

Si l'un des buts de la SFEDS est de favoriser les recherches ayant trait au 18^e siècle, force est de constater la raréfaction des manifestations scientifiques pendant l'année 2020. Le séminaire annuel des Jeunes Chercheurs, fondé en 2008, est organisé conjointement par la Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (SEAA XVII-XVIII), la SFEDS et maintenant la Société française du XVII^e siècle. L'objectif est de donner la parole aux doctorants et aux jeunes docteurs, dont le statut et la situation sont si menacés en ce moment. En 2020, Le colloque jeunes chercheurs intitulé « Informer et forger l'opinion en Europe et dans la Jeune Amérique aux XVII^e et XVIII^e siècles » a pu avoir lieu, selon des modalités hybrides les 24 et 25 septembre à l'université de Haute Alsace, à Mulhouse. Il était co-organisé par Laurent Curelly, Véronique Lochert et Christine Hammann, avec le soutien de la SFEDS et des sociétés partenaires. Celui de 2021 aura lieu à Caen. Plus que jamais il faut soutenir de toutes les manières possibles les manifestations des jeunes chercheurs.

La SFEDS a eu également le plaisir de faire le lien entre une généreuse donatrice, la veuve de Maurice Genty, qui souhaitait faire don de toute la collection de la revue depuis son premier numéro, et la jeune Société tunisienne d'étude sur le 18^e siècle.

Quelques colloques et journées d'étude continuent vaillamment que vaillent et coûtent de se tenir en visioconférence. Parfois, après deux reports dans l'espoir de pouvoir revenir à une situation « normale », les manifestations scientifiques sont annulées ou elles se tiennent en visioconférence, comme celle de Toulouse sur la pauvreté féminine en décembre 2020 ou la journée d'étude sur le motif de la porte à Sorbonne Université tout récemment en janvier.

Enfin, autre manifestation récurrente du soutien de la SFEDS aux jeunes chercheurs, le Prix « Dix-huitième siècle », coordonné par Odile Richard-Pauchet, dont la prochaine édition aura lieu cette année.

Conclusion

Si une réunion ou des discussions en visioconférence sont évidemment « mieux que rien », on s'aperçoit aussi de ce que la visioconférence et la distance amputent à la richesse de la communication en présence. Qu'on se rappelle de ces lignes célèbres extraites d'une lettre célèbre de Diderot à Sophie Volland du 20 octobre 1760 :

« C'est une chose singulière que la conversation, surtout lorsque la compagnie est un peu nombreuse. Voyez les circuits que nous avons faits ; les rêves d'un malade en délire ne sont pas plus hétéroclites. Cependant, comme il n'y a rien de décousu ni dans la tête d'un homme qui rêve, ni dans celle d'un fou, tout se tient aussi dans la conversation ; mais il serait quelquefois bien difficile de retrouver les chaînons imperceptibles qui ont attiré tant d'idées disparates. Un homme jette un mot qu'il détache de ce qui a précédé et suivi dans sa tête ; un autre en fait autant, et puis attrape qui pourra. »

Nous « attrapons » singulièrement peu dans nos conversations à distance et à plusieurs. Ces chaînons imperceptibles, ce flux des pensées qui s'enrichissent au contact de celles des autres, c'est bien cela que nous perdons en partie dans nos

visioconférences, sans évoquer même ici les échanges appauvris que nous avons avec nos étudiants, avec qui nous nous efforçons tant bien que mal de maintenir le lien. Si l'insatisfaction prévaut globalement dans ces succédanés de communication, j'aimerais aussi souligner tout ce que les crises nous ont appris, à la SFEDS.

Nous avons appris à organiser toutes sortes de choses, découvert des outils à distance, poursuivi notre formation en technologies de communication, essayé d'être réactifs sur les réformes en cours de la LPR. Même si on peut en éprouver parfois les failles ou les défauts, les outils à distance sont aussi des aides précieuses, pour les membres lointains, pour ceux qui ont du mal à se déplacer, avec un coût financier nul qui libère ces échanges d'un ensemble de contraintes économiques et matérielles. À la SFEDS, dans les instances plus actives du bureau et du CA, nous avons pu constater également avec plaisir la capacité que nous avons à discuter, à échanger et à beaucoup mieux penser ensemble que tout seuls. Je tiens personnellement à remercier mes collègues du bureau pour leurs réponses, leur aide, leurs conseils, leur bienveillance et leur amitié.

Plus généralement, les crises actuelles nous ont forcés à nous connaître, certains en s'engageant dans des luttes politiques ou syndicales nécessaires, d'autres au contraire en s'appliquant à résister aux injonctions de positionnement, aux invectives, aux formules à l'emporte-pièce qui empêchent parfois de penser pour tuer le débat et le remplacer par la binarité, la simplification et le clivage. S'il faut des militants et des personnes qui luttent de manière active pour faire avancer le progrès ou résister aux régressions diverses, dans tous les domaines, avec tout autant de nécessité et de force, il faut des partisans de la nuance.

En ces temps de crises, de deuils personnels et collectifs, de peur, de contestation, de révolte, la SFEDS entend être un espace ouvert de discussion et de débat, dans la bienveillance et le respect des opinions diverses des uns et des autres, sur tout le prisme allant du républicanisme laïque à la défense des libertés et des identités minoritaires. Ce choix de n'exclure personne qui veut discuter n'est pas frilosité ou pusillanimité car la nuance mérite également qu'on la défende. Et, plus que jamais, elle a besoin d'espaces où l'on peut prendre le temps d'exposer les points de vue, les pour et les contre, critiquer les abus en choisissant bien les mots, éviter les pièges du conformisme idéologique, résister ensemble au découragement, éprouver la difficulté de prendre position et le faire seulement après concertation. La SFEDS et la communauté de spécialistes ou d'amoureux du 18^e siècle qu'elle représente, espère demeurer, malgré l'absence et la distance, un espace de convivialité et d'amitié, de bienveillance et d'humanisme. Ce que l'on pourrait qualifier d'angélisme est aussi bien une forme de résistance aux flux de violence qui traversent les communautés nationales dans lesquelles nous vivons.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

Rapport financier

La trésorière de la Société, Hélène Cussac, commente les documents comptables qu'elle met à disposition du public et qui seront mis en ligne sur notre site internet, à l'adresse suivante :

<https://sfeds.jimdo.com/la-sfeds/bilan-financier/>

Nos comptes sont bénéficiaires à hauteur de 16 146 €.

L'ensemble de nos avoirs s'élève à 181 754, 64 €.

Ce très bon résultat s'explique par plusieurs facteurs : le peu de déplacements

pour venir aux CA qui ont dû se tenir en visio, un Bulletin payé sur l'exercice précédent, le fait que ce n'était pas une année de Congrès.

Hélène Cussac précise par ailleurs que pour la quatrième année consécutive, nous avons obtenu pour la Revue une subvention de la part du CNL (3618 €). Ce bénéfice d'une part et le fait d'autre part que nous avons réduit le tirage ont bien servi notre budget, même si en revanche nous avons recommencé à faire effectuer le travail de PAO par un prestataire (J.-C. Abramovici avait fait lui-même ce travail en 2018 et 2019). La conséquence en est une dépense de seulement 500 € supplémentaires.

Nous avons cette année changé de diffuseur à la demande de la Découverte. Les abonnements du 2nd semestre 2019 ont bien été versés en 2020 par la Découverte ainsi qu'une partie des abonnements 2020 car le listing des abonnements a été transmis tardivement à Vrin.

Le contrat avec Cairn maintenant que la SFEDS n'a plus recours à un intermédiaire va devenir beaucoup plus favorable, dans le sens où nous allons tout gérer nous-mêmes et percevoir de fait les recettes sans avoir à verser de commission à quiconque.

Hélène Cussac informe ensuite de la baisse continue du nombre des abonnements institutionnels, et ce, de façon importante, puisque nous avons perdu 100 abonnés ces deux dernières années. Le nombre des abonnés institutionnels s'élève désormais à 138. La trésorière émet alors deux hypothèses : le fait que les bibliothèques s'abonnent aux revues par le biais de bouquets numériques mais aussi peut-être une gestion insuffisante du nouveau prestataire de La Découverte.

Le nombre d'adhérents individuels est également en baisse sur une longue durée, mais entre les non-renouvellements et les nouvelles adhésions, nous sommes à peu près au même nombre de membres qu'en 2019, soit 512. Nous arrivons ainsi à un total de 650 adhérents, ce qui nous fait perdre un délégué à la SIEDS. Il en faut en effet 700 pour qu'une société nationale soit représentée par deux délégués.

La collection « 18^e siècle » est soutenue par de nombreuses subventions extérieures. En 8 ans, la SFEDS a subventionné la Collection à hauteur de 1625 € par an.

Hélène Cussac précise encore les soutiens divers qu'a apportés la Société en 2020, pour un montant de 1426 € (le détail se trouve sur le document mis en ligne).

La cotisation annuelle à la SIEDS a été versée comme il se doit (2064,50 €).

En conclusion, la trésorerie est en très bonne santé, ce qui permet à la SFEDS de continuer à remplir ses missions.

La trésorière remercie alors la Société pour sa confiance et tout particulièrement sa présidente Catriona Seth. Elle remercie également sa trésorière adjointe, Marilina Gianico, responsable des virements automatiques et des rappels de cotisation.

Catriona Seth et Florence Magnot félicitent chaleureusement Hélène Cussac pour la qualité de son investissement dans la gestion de la trésorerie.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Hélène Cussac présente ensuite le budget prévisionnel (le détail est en ligne

sur le site à la fin du rapport financier). Elle prévoit des dépenses et recettes à hauteur respective de 35 000 €.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Christophe Martin demande quand prendra effet la perte de l'un des délégués de la SFEDS à la SIEDS. Hélène Cussac répond que ce changement prend effet immédiatement car il s'agit de délégués de droit (à distinguer des délégués élus), qui ne votent pas et dont le rôle est avant tout de représenter la Société. Une société nationale pourrait en effet n'avoir aucun délégué élu par les membres de la SIEDS au Comité exécutif ; sa représentation passerait alors par les délégués « envoyés » par ladite société nationale.

Pierre-François Moreau s'interroge sur la pertinence du mode de calcul des délégués à la SIEDS dans la mesure où la SFEDS a surtout perdu des abonnés institutionnels.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande si les nouvelles recettes versées par Cairn compensent la perte des abonnés institutionnels et demande aussi s'il n'est pas envisageable que Vrin prenne également en charge la diffusion de la collection « 18^e siècle ». Hélène Cussac répond que ce transfert est envisageable. Marcel Dorigny pense que le recours à Vrin comme diffuseur n'est sans doute pas incompatible avec le fait de conserver les Éditeurs du net comme imprimeur. Concernant les recettes versées par Cairn, Hélène Cussac précise que leur montant n'évolue pas mais que la SFEDS y gagnera étant donné que la moitié n'en est plus prélevée par le diffuseur.

Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac rend compte de l'actualité de la collection.

Deux ouvrages ont été publiés en 2020 :

- la *Correspondance de Néricault-Destouches avec Madame de Graffigny* éditée par David Smith (53 lettres, 22 euros). C'est un très bon ouvrage mais qui a peu de succès pour l'instant.

- le *Mémoire d'une aventure en 1777* de Fabre d'Eglantine présenté par Anne-Marie Duport. Bel ouvrage qui se vend bien.

Publications à venir :

- le manuscrit de *Cazotte romancier*, édité par Emmanuelle Sempère, est annoncé pour le printemps,

- celui du *Journal de voyage en France de Madame Cradock*, édité par Charlotte Simonin, est annoncé pour la fin du mois de juillet.

L'édition critique de la *Correspondance Brissot-Condorcet* par Nicolas Rieucan, a pris du retard. Marcel Dorigny insiste sur l'intérêt de ce projet et exprime le souhait de le voir rapidement aboutir.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Sophie Audidière se réjouit que la SFEDS devienne son propre éditeur numérique.

Sont désormais disponibles directement en ligne, sur Cairn, l'éditorial, l'introduction du dossier thématique et le grand entretien.

La revue est mieux référencée à l'international grâce à la traduction plus importante des métadonnées en anglais. Il serait intéressant de développer la même offre en espagnol.

La revue va également pouvoir abonder les dossiers de Cairn (ce qui permet la traduction gratuite d'articles en anglais).

Le numéro 52, « Barbaries, sauvageries ? » (2020), est sorti en septembre à cause de la dégradation des conditions de travail durant le confinement.

La participation du comité de rédaction au mouvement « Revues en lutte » est signalé sur la couverture et dans l'usage du pseudonyme « Camille Noûs » que les auteurs des articles peuvent ajouter à leur nom pour exprimer leur adhésion à la mobilisation du collectif.

Le numéro de 2021, « Le peuple en colère », est en cours de production. Il comportera beaucoup de *varia*. Une surprise est annoncée pour le grand entretien.

Le numéro de 2022, « Climat et environnement », est en cours de préparation.

Sophie Audidière attire l'attention sur l'élection en juin du nouveau comité de rédaction de la revue, issu du nouveau CA. Elle précise que deux membres sortants ne seront pas candidats à leur propre renouvellement et invite les membres à réfléchir à une candidature et à veiller à la représentation de toutes les disciplines. Le comité évalue une quarantaine de *varia* par an ainsi que les propositions de dossiers, se réunit quatre fois par an, prépare et révise les comptes rendus, relit les épreuves de la revue, traduit les titres et résumés en anglais et possiblement en espagnol. Il participe également à des événements (Salon de la revue, annoncé en octobre 2021).

Société internationale

Catriona Seth précise que la réunion annuelle 2021 est prévue à Rome du 14 au 16 juillet. Il s'agira d'une préparation du futur Congrès, prévu en 2023.

La réunion annuelle 2020 de la SIEDS, prévue à Potsdam, a eu lieu en visioconférence.

Prix « Dix-huitième siècle »

Il n'y a pas eu de Prix « Dix-huitième siècle » en 2020 puisque la sélection des mémoires a lieu tous les deux ans.

L'appel pour le Prix 2021 va être envoyé dans le Bulletin pour un dépôt des mémoires avant le 30 septembre 2021. Le jury se tiendra à l'automne et la remise du prix aura lieu en janvier 2022.

Lettre et Bulletin

L'intérêt de la lettre électronique est salué.

Jean-Christophe Abramovici et Aurélia Gaillard rappellent qu'il est important de leur signaler les manifestations annulées afin que la Lettre et le Bulletin puissent être mis à jour.

Les bibliographies individuelles en vue de la publication du Supplément bibliographique sont à transmettre à Luigi Delia pour la mi-février.

Site

Bénédicte Péralès-Peslier et Jennifer Ruimi soulignent que le site s'enrichit et se félicitent de la bonne répartition des tâches au sein du bureau.

L'adresse générique pour contacter les webmestres est sfedswebmestre@gmx.fr.

Demande de parrainage

Alain Sandrier, remercie la SFEDS, le CA ayant accordé une subvention de

500 € à l'université de Caen pour l'organisation de la journée d'étude des jeunes chercheurs SFEDS SEAA prévue les 21 et 22 octobre prochains.

Résultat des élections

199 votants. Sont élus :

Nicolas Brucker
Christian Del Vento
Audrey Faulot
Stéphanie Genand
Marilina Gianico
Catherine Lanoë
Gérard Laudin
Françoise Le Borgne
Laurence Macé
Sophie Marchand
Christophe Martin
Pierre Musitelli
Éric Négrel
Bénédicte Péralez-Peslier
Philippe Rabaté
Odile Richard-Pauchet
Jennifer Ruimi
Alain Sandrier
Pierre Serna
Pierre Wachenheim

La séance est levée à 12h 00. Les membres du nouveau CA sont invités à se retrouver à 12h15 en visioconférence.

• Conseil d'Administration par visioconférence le 30 janvier 2021

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Guillaume Faroult, Aurélie Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Pierre Musitelli, Audrey Faulot, Catherine Lanoë, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier-Faivre, Jean Mondot, Pierre Musitelli, Éric Négrel, Élise Pavy, Bénédicte Péralez-Peslier, Paola Ranzini, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Pierre Serna, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen, Pierre Wachenheim.

L'ensemble des participants à ce CA en visioconférence se connecte à partir de 12h 15.

Catriona Seth salue le nouveau CA. Elle rappelle que tous les postes du bureau sont remis en jeu tous les deux ans. Les anciens titulaires peuvent se représenter. D'autres postes sont à pourvoir.

Chacun des membres du CA se présente tour à tour, les membres du bureau précisant s'ils sont ou non candidats à leur succession.

- Courrieriste : Jean-Christophe Abramovici est candidat à sa succession et reconduit dans ses fonctions.
- Webmestres : Jennifer Ruimi et Bénédicte Péralez-Peslier sont candidates à leur succession et reconduites dans leurs fonctions.
- Bulletiniste : Aurélia Gaillard renonce à cette fonction mais Nicolas Brucker est candidat et élu par acclamation.
- Déléguée de la SIEDS : Hélène Cussac, qui s'occupe également de la trésorerie de la SIEDS, est candidate à sa succession, le second poste étant supprimé. Elle est reconduite dans ses fonctions.
- Trésorière : Hélène Cussac est candidate à sa propre succession en l'absence d'autre candidature et reconduite dans ses fonctions.
- Trésorière adjointe : Marilina Gianico est candidate à sa succession en l'absence d'autre candidature et reconduite dans ses fonctions.
- Secrétaire générale : Florence Magnot-Ogilvy est candidate à sa succession en l'absence d'autre candidature et reconduite dans ses fonctions.
- Secrétaire générale adjointe : Françoise Le Borgne est candidate à sa succession en l'absence d'autre candidature et reconduite dans ses fonctions.
- Vice-présidents : Hans-Jürgen Lüsebrink est candidat à sa succession et reconduit dans ses fonctions. Anne-Marie Mercier-Faivre ne souhaite plus assumer cette fonction.
- Présidente : Catriona Seth n'est pas candidate à sa succession et Aurélia Gaillard présente sa candidature. Elle exprime ses engagements en faveur de la pluridisciplinarité de la Société. Elle souhaite favoriser son rayonnement et son internationalisation, notamment grâce au site et comme cela se fait partiellement au niveau de la revue, en réfléchissant collectivement à la possibilité d'une version anglaise. Elle envisage aussi de mieux impliquer dans le fonctionnement et les projets de la Société tous ses membres au-delà du CA. Aurélia Gaillard est élue par acclamation.

Catriona Seth se félicite de ce nouveau bureau.

L'ensemble du CA remercie chaleureusement Catriona Seth et Florence Magnot-Ogilvy.

La séance est levée à 13h 15.

Comptes rendus

• **Les morales de Diderot**, colloque, 10-17 août 2020, Cerisy-la-Salle, organisé par Odile-Richard-Pauchet (université de Limoges) et Gerhardt Stenger (université de Nantes).

Diderot avait déjà été invité à Cerisy en 1983, il a paru opportun de l'interroger à nouveau en 2020 sous l'angle d'une question qui n'a jamais cessé d'être au cœur de sa réflexion : celle d'une morale dégagée de toute référence à une transcendance. Comment le relire aujourd'hui au regard des multiples défis éthiques auxquels nous sommes confrontés ?

On a vu tout au long de cette semaine que, s'il y a une évolution de la pensée morale de Diderot, elle n'aboutit pas à des conclusions définitives : après avoir aspiré à un athéisme vertueux, substitué aux vices et aux vertus l'idée de bienfaisance et de malfaisance, lui-même fait l'expérience d'un système insatisfaisant reposant

sur l'utopie ou l'aporie. La morale individuelle se dissout dans des lois humaines imparfaites que la justice est amenée sans cesse à perfectionner. Aussi vaut-il mieux parler de « morales » à construire préliminaires à ces lois que d'une morale normative, bonne une fois pour toutes et sous tous les cieux : morale du couple, morale de l'écrivain, morale du comédien, morale du politique...

Les différents intervenants du colloque ont exploré les versants philosophiques, esthétiques, pragmatiques, fictionnels de cette pensée morale en acte qui invite spectateur ou lecteur à participer à un débat.

Programme et résumé sur <https://cerisy-colloques.fr/diderot2020/>

Les spectacles donnés et discutés chaque soir à Cerisy ont permis d'expérimenter ensemble ce dispositif : ainsi *Diderot en prison* (texte de Gerhardt Stenger joué par la Compagnie nantaise L'Entracte), *Les Deux amis de Bourbonne* (conte dit par Anouchka Vasak-Chauvet et Bertrand Chauvet, avec un accompagnement musical de Léopoldine Hummel), *l'Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de****, et les *Lettres à Sophie Volland* lues par Françoise Thyron et Michel Valmer et présentées au public dans une édition fraîchement réimprimée (Marc Buffat et Odile Richard-Pauchet (éd.), Paris, éd. Non-Lieu, 2020). Une journée d'excursions dans le pays manchois a conduit sur les traces d'écrits de Diderot : artisanats locaux décrits dans l'*Encyclopédie*, comme dans les articles FONDERIES DE CLOCHES OU PÊCHERIES..., abbayes évoquant *La Religieuse*, musée de Barbey d'Aureville auteur d'un *Contre Diderot*, tableau de Vernet au musée des Beaux-Arts de Coutances. Un moment fort du colloque a clôturé cette journée : le contact avec l'exemplaire en parfait état de l'*Encyclopédie* conservé au « salon de boiseries » de Cerisy. Les participants ont eu le sentiment de retrouver l'esprit des salons du 18^e siècle alliant curiosité scientifique et sociabilité. Convivialité intemporelle qui continue de fertiliser les esprits et fait la magie d'un lieu...

Geneviève CAMMAGRE
Université Toulouse-Jean Jaurès

• **Sur le pas des portes. Images et fonctions de la porte au XVIII^e siècle**, journée d'étude tenue en visioconférence, 23 janvier 2021, organisée par Manon Courbin (Sorbonne Université), Floriane Daguisé (CELLF) et Morgane Muscat (Sorbonne Université).

À la croisée de l'architecture, des arts visuels et de la littérature, la journée s'ouvre sur le propos introductif de Christophe Martin (Sorbonne Université), qui montre, en s'appuyant sur l'article de Georg Simmel « Brücke und Tür » (1909), que la porte est, au même titre que le pont, un emblème du temps des Lumières. À l'heure où s'affirme l'individu et où le désir d'intimité se traduit dans l'architecture, naissent, comme en réponse, une curiosité, une pulsion de savoir, symbolisée, au-delà des écrits des Lumières au sens strict, par les nombreuses portes secrètes et sacrées des *Contes* de Perrault, des *Mille et une nuits*, ou encore des romans de Sade. L'ambivalence de la porte, forcée ou désespérément fermée, traduit alors, de manière plus ou moins sublimée, l'ambiguïté du rapport à cet espace intime par excellence qu'est le corps féminin. Du harem des *Lettres persanes* au temple du Soleil des *Lettres d'une Péruvienne*, le passage du seuil symbolise le plus souvent la profanation, mais il arrive aussi, comme lorsque Saint-Preux s'introduit dans le jardin de l'Élysée, qu'il soit le lieu d'un dépassement de l'opposition entre espace interne et espace externe, désir et jouissance.

Deux interventions portant sur l'œuvre de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux – l'une par Fabrice Moulin (Université Paris Nanterre), l'autre par Antoinette Nort (Sorbonne Université) – inaugurent la matinée, consacrée à la porte comme « élément d'architecture réelle et rêvée ». Le premier explique que la saline de Chaux, bâtiment encore visible dans le Doubs, fait l'objet d'un double basculement dans l'imaginaire : du fait de l'inachèvement de la ville idéale à laquelle elle était intégrée d'une part, et de sa mise en fiction dans *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs, et de la législation* (1804) d'autre part. Or, dans la promenade fictive que narre cet ouvrage de Ledoux, le bâti réel, la ville imaginaire et le parcours proposé par le texte ne se superposent pas, à rebours de la notion d'« architecture parlante » souvent appliquée à l'œuvre de l'architecte. De fait, la porte monumentale de la saline, mi-grotte mi-temple, représentant symboliquement le passage de l'informe à la forme et le pouvoir de l'homme sur la nature, est paradoxalement le lieu d'un éclatement du sens : ce passage obligé, qui est le point de départ de la visite de la ville, n'accueille aucun passage. Au contraire, le choc esthétique qu'elle provoque cause un décrochage énonciatif, une forme d'errance spatiale et, en définitive, le démembrage de l'expérience de lecture. Le même rapport ambigu au seuil et au passage se retrouve dans le frontispice de l'ouvrage, étudié par Antoinette Nort. Le double sens, architectural et livresque, du terme frontispice permet à Ledoux d'articuler bâtiments de pierres et de mots, rappel du passé et projection vers la postérité, pour faire œuvre et transformer son livre même en monument. Par le jeu de regards des cariatides et du buste de Ledoux qui en gardent la porte, le lecteur est invité à pénétrer dans ce livre-temple, mais le seuil, programmatique, préfigure l'indétermination constante du voyage qui s'annonce, entre imagination et réalité.

Combinant, comme la porte de la saline, les motifs ornementaux de la grotte et des colonnes, et visant, tel le frontispice de Ledoux, à délimiter un sanctuaire, la porte du cabinet de physique de Voltaire à Cirey fait l'objet de la troisième intervention de la matinée, par Melanie Slaviero (Sorbonne Université). Cette porte spectaculaire, doublement encadrée et placée au sommet d'une volée de marches, se donne à lire comme un programme de vie : celui de former à Cirey une sorte de République des lettres en miniature, où le philosophe puisse se retirer avec une société choisie pour se livrer à un *otium* studieux, comme l'annonce la citation de Virgile gravée sur le linteau. Mais cette porte n'est pas seulement une mise en garde adressée au tout venant ; on déchiffre dans la richesse de son symbolisme une volonté de mettre en ordre les savoirs, comme à l'orée de *l'Encyclopédie*. Sous les dehors d'une opposition binaire entre sciences – dont les emblèmes sont représentés sur la colonne de gauche – et beaux-arts – sur la droite –, c'est toute la subtilité de la pensée de Voltaire qui se dissimule : s'opposant à la vision mondaine de la science d'un Fontenelle ou d'un Algarotti, il n'en reconnaît pas moins la nécessité pour un homme d'esprit de cultiver en parallèle les arts et les sciences, comme en témoignent les rubans qui unissent les différents motifs en bas-relief et les citations figurées au pied des deux montants. Ainsi, il faut peut-être voir dans les deux visages de Neptune, yeux fermés et ouverts, qui ornent les coins supérieurs de cette porte un double hommage, à la fois scientifique et littéraire, aux théories récentes sur l'origine aquatique de la vie et aux masques comiques et tragiques qui figurent souvent au seuil des théâtres.

La matinée se clôt par une visite virtuelle, proposée par Christian Hottin

(Institut National du Patrimoine), devant la porte de la galerie Gerson de la Sorbonne, qui devait accueillir la journée. Tendue entre la mémoire du collège de Richelieu, dont elle est un fragment, et le renouveau que devait représenter, à l'époque de l'architecte Nénot, l'université de Paris dont elle arbore fièrement l'enseigne, elle est aujourd'hui, comme celle de la chapelle, désespérément close, même si le numérique nous permet de franchir de nouveaux seuils.

Ces seuils, pourtant, seront moins l'occasion d'un franchissement que d'une pause dans les deux premières interventions de l'après-midi consacrée aux rapports entre porte et « mécanique narrative ». La première, par Brigitte Friant-Kessler (Université Polytechnique des Hauts-de-France), est une exploration, à travers les estampes de Thomas Rowlandson, de James Gillray et de William Hogarth notamment, de la *space agency* de cet espace spécifique qu'est le pas de la porte. Celui-ci, loin d'être un *non-place*, comme l'écrit Edward Casey, est le théâtre de divers commerces humains, allant de la prostitution à la fureur politique, en passant par la vente au porte-à-porte et le lèche-vitrines. S'y déploie le continuum problématique entre individu et collectivité, marchandisation et solidarités. Dans la littérature également, le seuil est un lieu de sociabilité, comme le montre Morgane Muscat (Sorbonne Université). Lieu de pratiques amoureuses dans le théâtre et le roman du 17^e et de la première moitié du 18^e siècle (Corneille, Challe), mais également zone de friction entre les différentes classes sociales, comme dans *Le Roman bourgeois* ou *La Vie de Marianne*, le pas de la porte disparaît progressivement de la littérature dès la seconde moitié du 18^e siècle, à mesure que la géographie sociale et la démographie de la ville évoluent. Le seuil n'est plus alors lieu d'échange mais dispositif scopique, comme dans *Le Pied de Fanchette* de Rétif de La Bretonne, ou espace de sociabilité exclusivement populaire dans le roman ou la nouvelle réalistes. Il faut alors qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Les deux dernières interventions de l'après-midi traitent justement de cette question de la fermeture de la porte, de ses serrures, de ses clefs et de ses verrous. Émilien Rouvier (Université de Trieste) s'intéresse au motif de l'amant dans le placard dans une pièce et un opéra-comique de Sedaine – *La Gageure imprévue* et *Raoul Barbe-Bleue* – ainsi que dans *Le Mariage de Figaro*. Ce motif, plutôt associé au théâtre de boulevard du 19^e siècle, est, au siècle précédent, un moyen formel d'exprimer de manière détournée le désir féminin, irréprésentable sur scène. De la gageure proposée par la marquise de Clainville à son mari, qui cache une véritable maïeutique du désir, à la dissimulation de Chérubin dans le cabinet de la comtesse Almaviva, en passant par la réécriture discrètement hédoniste du conte de Perrault, les auteurs n'hésitent pas à exploiter la symbolique érotique de la clef et de la serrure, à jouer de l'obstacle au désir qu'est la porte, pour déverrouiller l'imagination du spectateur. Le roman libertin, et en particulier *Les Liaisons dangereuses*, est lui aussi familier de ces jeux de verrous, explorés par Michel Bernard (Université Sorbonne Nouvelle) dans sa communication. À partir d'un détail concret de la lettre 84, celui du « gond bien huilé », particulièrement surprenant dans un roman caractérisé par sa pauvreté référentielle, il nous invite à une traversée du texte relu au prisme des portes, des clés et des serrures. Cette traversée met en évidence non seulement la richesse symbolique et le caractère suggestif de ces éléments matériels amplement utilisés dans la littérature érotique, mais encore leur place dans la vie concrète des contemporains de Laclos, saisie dans des sources aussi diverses que des traités techniques, des faits divers et des sources judiciaires. L'évocation précise de ce

motif répond alors à des motivations poétiques : il est à la fois un pivot narratif et la clef de voûte qui garantit la vraisemblance du roman ; sa légitimité aussi – celle d'une plume habile et d'une mécanique narrative bien huilée.

Pour clore cette journée, Floriane Daguisé (CELLF) prend le contrepied des attentes du public en ne commentant pas *Le Verrou* de Fragonard, mais un tableau moins connu, *Le Baiser à la dérobée*, qui sert d'affiche à l'événement et qui en est comme le négatif. Dans cette œuvre ouverte de toutes parts, témoignant de l'influence des intérieurs en enfilade de la peinture hollandaise, le désir est saisi sur le seuil, entre deux portes, dans une intimité précaire mais aussi ouverte sur l'espace du jeu, entre la chute et l'envol.

Cette journée interdisciplinaire, alliant histoire de l'art et littérature, nous invite à nous attarder sur un lieu de passage souvent ignoré, mais qui est en réalité un élément essentiel de l'architecture réelle et narrative du siècle des Lumières et une clef de lecture opérante pour appréhender nombre de ses œuvres. L'exploration des résonances symboliques de la clef, de la serrure et du gond, les implications esthétiques du franchissement pour le visiteur – spectateur ou lecteur – du seuil de l'œuvre, mettent en évidence la fondamentale ambiguïté de cet objet placé sous le signe de Janus, qui articule le dehors et le dedans, l'individuel et le collectif, le dit et le non-dit. La diversité et la richesse des interventions, que l'on peut réécouter dans le carnet *Hypothèses* de la journée, disponible à l'adresse suivante : <https://portesxviii.hypotheses.org/>, ouvrent la voie à des prolongements fructueux.

Marion BALLY
Université Rennes 2

Appels à communication

• *Les Nuits de Paris in extenso*, Université Paul Valéry, Montpellier, 3, 10 et 11 mars 2022. Colloque organisé par l'IRCL (Université Paul Valéry Montpellier 3 – UMR 5186 du CNRS), avec le soutien du CELIS (Université Clermont-Auvergne) et de la Société Rétif de La Bretonne.

Comité d'organisation : Hélène Boons, Linda Gil, Françoise Le Borgne, Pierre Testud.

Comité scientifique : Hélène Boons, Michel Delon, Béatrice Ferrier, Linda Gil, Françoise Le Borgne, Franck Salaün, Magali Soulatges, Pierre Testud, Dominique Triaire.

La récente réédition de l'intégralité des *Nuits de Paris* par Pierre Testud aux éditions Champion renouvelle l'appréhension d'une série à la fois très connue et méconnue, souvent perçue comme un mélange d'anecdotes pittoresques, un témoignage sur la Révolution française, un document sur Rétif de La Bretonne, voire comme une informe rhapsodie. Envisageant la série dans son intégralité, Pierre Testud insiste sur la cohérence et les enjeux proprement littéraires d'une œuvre ambitieuse qui, à l'instar des *Contemporaines* et du *Paysan-Paysanne perversis* qui l'ont précédée, se veut une œuvre totale. À partir des modèles que constituent les traditions des *Mille et une nuits* et des « spectateurs », Rétif fait des récits de son Hibou-Spectateur nocturne le lien entre des protagonistes – la marquise, du Hameauneuf, Fonthlète – qui permettent de penser une sociabilité nouvelle. Les choses vues, les réflexions philosophiques et morales, les contes s'enchaînent dans

la succession des Nuits et de leurs suites. Rétif, sous la Révolution, reprend cette structure alors même que la place de l'écrivain qu'elle permettait d'affirmer se trouve violemment ébranlée. Ce sont ces dynamiques que la publication intégrale des *Nuits de Paris* vient mettre au jour et que le colloque de Montpellier pourra permettre d'analyser, dans le prolongement de la journée d'étude de 2018 consacrée aux *Contemporaines*.

Dans cette perspective il sera intéressant de revenir sur le projet et l'esthétique de la série, en questionnant les sources et les modèles dont s'inspire Rétif pour construire sa poétique de la déambulation nocturne et en analysant la composition narrative des Nuits : comment ces unités sont-elles désignées et structurées ? Qu'est-ce qui leur confère leur cohérence et leur variété kaléidoscopique ? Quel est le statut des instances narratives et des personnages qui les hantent ? Ce questionnement invite à envisager la singularité des *Nuits de Paris* au regard d'autres œuvres rétiviennes également offertes sous le signe de la totalité discontinue et à s'intéresser non seulement à la construction narrative des Nuits mais aussi à leur théâtralité et à la présence d'éléments insérés dans la trame du récit : histoires grecques, contes merveilleux, juvénales, pièce de théâtre, etc.

L'interprétation de cette totalité discontinue engage bien évidemment la question du projet de l'auteur, de sa cohérence et de son évolution entre le moment où Rétif ébauche le projet du *Hibou*, en 1776, et celui où il achève, presque vingt ans plus tard, *La Semaine nocturne* (1794). Quel statut et quel rôle revendique l'auteur à travers cette mise en scène de soi en « Hibou-spectateur nocturne » ? Quel projet moral et politique s'efforce-t-il de promouvoir ?

Par son ambition et la période charnière qu'elle couvre, la série se prête également à une étude sociopoétique interrogeant les représentations de la ville nocturne et de ses habitant.e.s mobilisées par Rétif. Par quels canaux sensoriels ces représentations sont-elles médiatisées ? Quelle topographie construisent-elles ? Comment expliquer la focalisation de l'attention sur la délinquance, la misère, les violences faites aux femmes et la prostitution ? Peut-on parler d'un « réalisme » des comptes rendus du « hibou-spectateur-nocturne » ?

Enfin, on pourra également s'intéresser à l'édition des *Nuits de Paris*, aux choix typographiques et aux illustrations qui la caractérisent ainsi qu'à la postérité de l'œuvre (traductions, réécritures...).

Les actes du colloque seront publiés dans le n° 54 des *Études rétiviennes* (2022).

Les propositions (1000 signes environ) ainsi qu'une courte bio-bibliographie sont à adresser à linda.gil@univ-montp3.fr et francoise.le_borgne@uca.fr pour le 30 juin 2021.

• **Jean-François Marmontel (1723-1799). Bilan et nouvelles perspectives critiques**, colloque international du tricentenaire de la naissance de l'écrivain, Université Bordeaux Montaigne, 13, 14 et 15 septembre 2023.

Organisation : Université Bordeaux Montaigne (Laboratoire CEREC-Plurielles) et Université Toulouse-Jean Jaurès (Laboratoire PLH-ELH - EA 4601) avec le soutien scientifique de l'IHRIM UMR 5317 - Université de Lyon / Université Jean Monnet (Saint-Étienne).

Responsables : Hélène Cussac, Magali Fourgnaud et Pierino Gallo.

En 1999 eut lieu à Clermont-Ferrand, à l'occasion du bicentenaire de la mort

de Jean-François Marmontel, un colloque international, sous la houlette de Jacques Wagner, qui mena aussi les participants sur les lieux de sa naissance, à Bort-les-Orgues, et sur ceux de sa formation initiale, à Mauriac, où l'écrivain fut élève du collège des jésuites. Pourtant, quelques années plus tôt, en 1994, la maison Gallimard, publiant trois de ses contes moraux, constatait avec amertume leur oubli, alors qu'ils avaient eu tant de succès en leur temps. Cet auteur polygraphe dont les œuvres avaient en effet connu dès leur publication un retentissement remarquable dans l'ensemble de l'Europe « ne mérite sans doute pas le mépris dans lequel sa mémoire est tombée », comme l'écrit Guy Chaussinand-Nogaret dans la récente biographie qu'il lui consacre (*Marmontel, le philosophe qui chantait Cythère*, L'Harmattan, 2017, p. 12).

Les organisateurs de ce colloque proposent, à leur tour, en cette année du tricentenaire de sa naissance (11 juillet 1723), de se faire passeurs de sa mémoire, de ses valeurs, de sa langue, en fin de compte de la culture et du patrimoine littéraire que ce disciple de Voltaire nous a laissés en héritage.

Quel souvenir avons-nous de cet « intellectuel exemplaire » du siècle des Lumières depuis 1999 ? L'« affaire » *Bélisaire*, *Les Incas* ne seraient-elles pas devenues œuvres mortes ? Ces récits, empreints de philosophie, mais aussi les *Contes moraux* et les *Mémoires*, ne laisseraient-ils pas, par leur morale d'un autre siècle, les lecteurs d'un temps où les valeurs des Lumières perdent chaque jour davantage de leur sens ? Ou peut-on supposer, à l'inverse, que le conteur moraliste, le mémorialiste, l'auteur des *Éléments de littérature* continuerait à intéresser lecteurs et chercheurs ? Aurait-il séduit même de jeunes chercheurs au point qu'ils deviendraient peut-être les futurs spécialistes de l'œuvre marmontélien ? Bref, le lien entre « Marmontel et nous », pour reprendre René Pomeau, est-il encore vivace ?

La réponse se trouve dans les maisons d'édition, et les lecteurs de cet appel ne seront pas surpris d'observer que l'un des organisateurs de ce colloque soit ici nommé. En effet, entre 2016 et 2019, Pierino Gallo a présenté et édité certains contes moraux en deux ouvrages séparés, mais on lui doit surtout l'édition de ce monument qu'est le texte des *Incas* (STFM, 2016) récit au sujet duquel le chercheur a proposé il y a peu une étude collective, au titre de (*Re)lire les Incas* (Presses Universitaires Blaise Pascal, 2019). On ne saurait omettre la publication récente en deux volumes de la thèse de Monique Delhoume-Sanciaud, *Les Incas ou la destruction de l'Empire du Pérou de Jean-François Marmontel, le regard d'un homme du dix-huitième siècle sur le Nouveau-Monde, sa conquête et son évangélisation* (Champion, 2017).

Ces travaux, auxquels se joignent encore nombre d'articles, dont certains de la main des deux organisatrices du colloque, se situent dans le sillage d'un véritable regain d'intérêt pour l'écrivain bortoï, qui – renouvelant le premier pic de curiosité des années 1965-1970 imputable à Jean Ehrard – remonte aux années 2000 : rappelons par exemple les premiers ouvrages fondateurs : sous la direction de John Renwick, *Jean-François Marmontel (1723-1799) : dix études* (Champion, 2001) et sous celle de Jacques Wagner, *Jean-François Marmontel : un intellectuel exemplaire au siècle des Lumières* (actes du colloque de 1999, publiés en 2003). Sous la direction de ce dernier, souvenons-nous aussi de l'ouvrage intitulé *Marmontel, une rhétorique de l'apaisement* (Peeters, 2003), auquel on peut ajouter l'édition des *Éléments de littérature* (Desjonquères, 2005) procurée par Sophie Lefay et celle des *Mémoires* (Champion, 2008), due à John Renwick.

Une telle production en une vingtaine d'années n'est-elle pas revigorante ?

Marmontel ne gît donc pas – totalement – dans les méandres de vieilles mémoires et sur les rayonnages de bibliothèques vétustes. Ce constat est peut-être déjà un élément suffisamment pertinent pour justifier la tenue d'un colloque lors du tricentenaire.

Pour autant, résident d'autres questionnements. Dans quelle mesure l'œuvre de Marmontel est-elle susceptible d'intéresser un public d'étudiants ne se destinant pas à l'enseignement et/ou à la recherche ? Comment le message de cet héritier de la morale et de l'esthétique classique de Fénelon, qui diffusa en les interrogeant les principes pédagogiques rousseauistes, peut-il encore séduire ? Contient-il des enseignements universels ? Quelle résonance peuvent avoir par exemple les *Contes moraux* dans l'esprit d'un lecteur du 21^e siècle ? Le roman « pédagogique » lui-même, *Bélisaire*, serait-il susceptible d'enseigner encore la tolérance dans les temps troublés que nous traversons ? Quel est, finalement, l'intérêt d'étudier l'œuvre aujourd'hui ? Peut-on parler d'une actualité de Marmontel ?

Il s'agirait là d'une première piste de travail. Une seconde pourrait être consacrée à un Marmontel « régional » et de fait au jeune Marmontel (on connaît, par exemple, les liens entre Marmontel et Berquin, auteur bordelais, collaborateur au *Mercur de France*, auteur entre autres d'un périodique destiné aux enfants et aux adolescents : *L'Ami des enfants*, *L'Ami des adolescents*). Avant de « monter » à Paris à l'invitation de Voltaire, Marmontel quitte Clermont pour Toulouse, où il demeure du mois de septembre 1741 au mois de novembre 1745. Au printemps 1760, la publication de ses contes moraux et leur succès lui offrant l'aisance financière, il retourne dans le Sud-Ouest, découvre d'abord Bordeaux, « ce beau port et cette ville opulente » dont la visite est « l'un des rêves de [s]a vie » (*Mémoires*, éd. Renwick, Champion, 2008, L. VII, p. 424), puis Toulouse qu'il reconnaît à peine, tant « l'habitude de voir Paris la rapetissait à [s]es yeux » (*ibid.*, p. 429).

La région Ouest choisie comme lieu du colloque procure, qui plus est, l'occasion de revenir sur les essais poétiques de celui qui une fois « chez les Gascons, début[a] par une gasconnade » (*ibid.*, L. II, p. 180). Le témoignage que donne du jeune Jean-François le secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux en 1815 (in *Mémoire pour servir à l'Histoire des Jeux floraux*), bien peu aimable, est-il justifié ? Y aurait-il d'autres traces de la vie de Marmontel à Toulouse, mais aussi à Bordeaux où il séjourna quelques semaines et dans les diverses villes occitanes qu'il visita ? On pourra aussi revenir sur l'Auvergne natale de celui qui la quitta à dos de mulet jusqu'à Toulouse ; observer éventuellement le lien entre sa formation intellectuelle et l'œuvre ; se demander quels souvenirs la Corrèze aurait gardés de l'écrivain.

D'autres axes sont bien sûr envisageables. Les textes marmontéliens posent en effet nombre de questions d'ordre poétique, philosophique, politique, mais aussi esthétique. Leur réception et leurs traductions en Europe offrent un autre terrain d'étude intéressant à explorer. Enfin ce colloque pourrait être l'occasion de s'interroger sur les réseaux que Marmontel a su tisser, tant en France qu'en Europe, convaincu qu'il était que la lutte contre les préjugés et les superstitions passe par une très large diffusion du savoir et de l'esprit critique dans l'espace public.

Les propositions de communication sont à adresser simultanément à : helene.cussac@univ-tlse2.fr ; magali.fourgnaud@u-bordeaux.fr ; pgallo@unime.it.

Merci d'inclure dans votre fichier une brève bio-bibliographie, indiquant notamment votre statut ainsi que votre université et unité de rattachement. Date limite : 30 août 2021.

Comité scientifique : Christelle Bahier-Porte (Université Jean Monnet-Saint-Étienne), Aurélia Gaillard (Université Bordeaux-Montaigne), Gianni Iotti (Université de Pise), Christophe Martin (Sorbonne Université), Jean Mondot (Université Bordeaux-Montaigne), Stéphane Pujol (Université Toulouse-Jean Jaurès), Catriona Seth (Université d'Oxford et Université de Lorraine).

GEORGES BUISSON (1928-2020)

Avec Georges Buisson, qui s'est éteint le 22 octobre dernier, disparaît l'un des meilleurs spécialistes de la poésie française du 18^e siècle. Une carrière d'enseignant bien remplie avait conduit cet agrégé de Lettres, brillant helléniste et latiniste, de l'enseignement secondaire au supérieur, à Bordeaux où il fut successivement maître-assistant et maître de conférences à l'Université Michel de Montaigne, y formant des générations d'étudiants, durablement marqués par la parole de ce maître exigeant mais bienveillant, à la stature imposante et à la voix claironnante, à la méthode rigoureuse et à l'érudition solide.

Ces derniers traits furent aussi ceux du chercheur. Engagé tôt dans la préparation d'une thèse d'État sur la poésie personnelle dans sa seconde moitié du 18^e siècle, à l'heure où, à l'instigation notamment de Jean Fabre, la recherche dix-huitiémiste en plein essor ne voulait négliger aucun secteur de la littérature des Lumières, même celui que Gustave Lanson avait péremptoirement anéanti, ce que démentirent bientôt les travaux majeurs d'Édouard Guitton et de Sylvain Menant. À leurs côtés, Georges Buisson s'affirma dès les années 1960 comme un chercheur de grande envergure, soucieux d'explorer les fonds d'archives et de multiplier les études ponctuelles avant de parvenir à une synthèse, que les deuils de sa vie personnelle ne lui permirent malheureusement jamais de conduire à sa fin. Fasciné par le grand lyrique oublié Le Brun-Pindare, dont il mit à profit le legs manuscrit à la BnF et à Provins, explorateur inlassable des manuscrits dispersés et lacunaires d'André Chénier, s'appuyant notamment sur les progrès de la papyrologie qui lui permirent parfois des datations extrêmement fines, il produisit, au fil des années, de nombreuses études sur ces deux poètes et sur quelques autres, notamment au sein de la Société Roucher-Chénier, fondée à la fin des années 1970 par le regretté Antoine Roucher et par Édouard Guitton, à laquelle il apporta un concours assidu jusqu'à très récemment.

Mais c'est d'abord comme éditeur savant que Georges Buisson aura marqué les études sur la poésie du dernier 18^e siècle. Le projet de donner enfin à l'œuvre poétique d'André Chénier une édition moderne, mettant à profit l'ensemble des matériaux disponibles, élaboré dans les années 1970 avec Édouard Guitton pour figurer dans une célèbre collection de prestige, se heurta à bien des difficultés matérielles et ne put être mené à bien, pour l'essentiel, que dans les années 2000. Le résultat en est connu : ce sont les deux volumes parus en 2005 et 2010 aux éditions Paradigme d'Orléans, préfacés par Édouard Guitton mais édités par le seul Georges Buisson, qui propose une réorganisation à peu près complète de tous les textes et fragments d'André Chénier, avec une annotation qui en constitue un commentaire continu d'une érudition imposante et d'une subtile finesse littéraire. Le poète y apparaît enfin tel qu'en lui-même, lumineux dans son inachèvement et cette œuvre-atelier n'en est que plus fascinante. Quelques mois avant sa disparition, Georges Buisson travaillait encore à la mise en ordre du troisième volume nécessaire à cette édition magistrale, que ses amis de la Société Roucher-Chénier auront à cœur de mener à fin prochainement.

Ce sera la plus juste manière de rendre hommage à ce maître discret et érudit, dont les prudences de philologue et d'historien cachaient un immense amour

pour cette poésie souvent mal jugée, à laquelle il aura amplement contribué, avec quelques autres, à rendre sa place dans le champ des études dix-huitiémistes. Pour moi, c'est un aîné fraternel et un guide amical que je pleure.

Jean-Noël PASCAL

Cotisations 2021

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2021. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2021 (Personnes physiques)

Plein tarif: 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

- **Présidente de la SFEDS :**

Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

- **Secrétaire générale :**

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

- **Changements d'adresse à signaler simultanément :**

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

- **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)
Université Paris Sorbonne (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

- **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

- **Supplément bibliographique du Bulletin :**

Luigi Delia : luigidel@gmail.com

- **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

- **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.isecs.org

- **Collection «18^e siècle » :**

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à :

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr et mdorigny@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2021 doivent arriver avant le 15 juin 2021, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).

Merci à Catriona Seth et Colas Dufto pour la relecture des épreuves.

Composition : N. B.

Directeur de la publication : N. Brucker.

Dépôt légal : avril 2021 ISSN 2646-2400